CAN/ULC-S555-09-R2018
(Confirmée 2018)

NORME RELATIVE AUX CORDES DE SAUVETAGE TECHNIQUE ET AUX CORDES À LANCER DE SAUVETAGE NAUTIQUE ET AU MATÉRIEL CONNEXE DES SERVICES D'INCENDIE ET D'URGENCE

ULC Standards
Normes ULC

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) ont été constitués en 1920 par lettres patentes émises par le gouvernement canadien. Ils entretiennent et exploitent des laboratoires et des services de certification pour le contrôle, la mise à l'essai et la certification d'appareils, d'équipement, de matériaux, de constructions et de systèmes dans le but de déterminer leur rapport avec les risques de mortalité, d'incendie et de perte de biens, et ils fournissent également des services d'inspection.

Les Laboratoires des assureurs du Canada sont accrédités à titre d'organisme de certification, d'organisme de mise à l'essai et d'organisme d'inspection en vertu du Système national de normes du Canada.

Normes ULC élabore et publie des normes et d'autres publications connexes relatives à la construction de bâtiments, à la protection par système d'alarme de sécurité et système d'alarme antivol, à la sécurité environnementale, au matériel électrique, à l'équipement de protection incendie, aux appareils à gaz et au mazout, aux produits d'isolation thermique, aux matériaux et aux systèmes, à l'utilisation d'énergie dans le milieu de la construction et à la sécurité au travail pour les services publics d'électricité.

Normes ULC est un organisme sans but lucratif et est accrédité par le Conseil canadien des normes à titre d'organisme d'élaboration de normes.

Les Normes nationales du Canada élaborées par Normes ULC satisfont aux exigences et lignes directrices établies par le Conseil canadien des normes. Ces normes sont rédigées selon le principe du consensus par des personnes qui représentent un juste équilibre des intérêts visés par l'objet de la norme en cause sur le plan national.

Les Laboratoires des assureurs du Canada sont représentés partout au Canada ainsi que dans de nombreux pays. Pour obtenir plus de renseignements sur les services des Laboratoires des assureurs du Canada, veuillez communiquer avec :

Service à la clientèle : 1 866 937-3852

Norme nationale du Canada

Une Norme nationale du Canada est une norme qui a été élaborée par un organisme d'élaboration de normes (OEN) titulaire de l'accréditation du Conseil canadien des normes (CCN) conformément aux exigences et lignes directrices du CCN. On trouvera des renseignements supplémentaires sur les Normes nationales du Canada à l'adresse : www.ccn.ca.

Le CCN est une société d'État qui fait partie du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Dans le but d'améliorer la compétitivité économique du Canada et le bien-être collectif de la population canadienne, l'organisme dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales. Le CCN coordonne aussi la participation du Canada à l'élaboration des normes et définit des stratégies pour promouvoir les efforts de normalisation canadiens.

En outre, il fournit des services d'accréditation à différents clients, parmi lesquels des organismes de certification de produits, des laboratoires d'essais et des organismes d'élaboration de normes. On trouvera la liste des programmes du CCN et des organismes titulaires de son accréditation à l'adresse : www.ccn.ca.

SIÈGE SOCIAL
Laboratoires des assureurs du Canada
7, chemin Underwriters
Toronto (Ontario) M1R 3A9
Téléphone : 416 757-3611
Télécopieur : 416 757-9540

BUREAUX RÉGIONAUX

PACIFIQUE
13775, Commerce Parkway, bureau 130
Richmond (Colombie-Britannique) V6V 2V4
Téléphone : 604 214-9555
Télécopieur : 604 214-9550

EST
6505, Route transcanadienne, bureau 330
St-Laurent (Québec) H4T 1S3
Téléphone : 514 363-5941
Télécopieur : 514 363-7014

Pour obtenir plus de renseignements sur les normes ULC, veuillez communiquer avec :

NORMES ULC
171, rue Nepean, bureau 400
Ottawa (Ontario) K2P 0B4
Téléphone : 613 755-2729
Pour acheter des Normes ULC, visitez : www.ulc.ca/ulcstandards

Le but premier de cette norme est énoncé au paragraphe qui en définit le domaine d'application. Il importe de préciser qu'il incombe à l'utilisateur de décider si la norme convient à ses besoins particuliers.

On peut se procurer des exemplaires de cette Norme nationale du Canada en s'adressant à Normes ULC.

THIS NATIONAL STANDARD OF CANADA IS AVAILABLE IN BOTH FRENCH AND ENGLISH

Cordes de sauvetage technique et aux cordes à lancer de sauvetage nautique et au matériel connexe des services d'incendie et d'urgence, CAN/ULC-S555-09-R2018

Troisième édition, daté Novembre 2009

Sommaire des sujets

Cette révision de CAN/ULC-S555 est publiée pour mettre à jour la page de titre afin de refléter la confirmation de cette troisième édition de la Norme nationale du Canada. Aucun changement dans les exigences ne sont impliqués.

Les exigences révisées ont été établies conformément aux propositions sur ce sujet, en date du 12 décembre 2017.

VEUILLEZ NOTER QUE CERTAINS CODES RENVOIENT À UNE VERSION PÉRIMÉE DE LA PRÉSENTE NORME. DANS CES CAS, LES VERSIONS PERTINENTES PEUVENT ÊTRE ACHETÉES.

Les commentaires ou les propositions de modification à un article de cette norme peuvent être transmis aux Normes ULC en tout temps. Soumettre les propositions à l'aide de la Demande de proposition du Système d'élaboration des normes conjoint (CSDS) des Normes ULC disponible en ligne à l'adresse https://csds.ul.com/canada.

CAN/ULC-S555-09-R2018

NORME RELATIVE AUX CORDES DE SAUVETAGE TECHNIQUE ET AUX CORDES À LANCER DE SAUVETAGE NAUTIQUE ET AU MATÉRIEL CONNEXE DES SERVICES D'INCENDIE ET D'URGENCE

ICS 13.220.30; 59.080.50

ULC Standards
Normes ULC

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Première édition. . . . . .Février 1993
Deuxième édition . . . . . .Janvier 2001
TROISIÈME ÉDITION . . . . . .NOVEMBRE 2009
CONFIRMÉE . . . . . .JUIN 2018

© 2018

Normes ULC
Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cette publication, par procédé électronique ou autre, est interdite, sauf sur permission préalable.

TABLE DES MATIÈRES

COMITÉ DE NORMES ULC SUR L'ÉQUIPEMENT ET LES SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE .I

PRÉFACE II

1 DOMAINE D'APPLICATION 1

2 PUBLICATIONS DE RÉFÉRENCE 1

3 GLOSSAIRE 1

4 PARTIE A - CORDE DE SAUVETAGE TECHNIQUE 2

4.1 EXIGENCES RELATIVES AUX CORDES DE SAUVETAGE TECHNIQUE 2
4.1.1 GÉNÉRALITÉS 2
4.2 EXIGENCES 2

5 RENDEMENT 2

5.1 GÉNÉRALITÉS 2
5.2 ESSAI N° 1 – RÉSISTANCE MINIMALE À LA RUPTURE D'UNE NOUVELLE CORDE .3
5.3 ESSAI N° 2 – ALLONGEMENT 3
5.4 ESSAI N° 3 – DIAMÈTRE 4

6 DIRECTIVES 4

6.1 DIRECTIVES DU FABRICANT 4

7 IDENTIFICATION DU FABRICANT 5

8 PARTIE B - DISPOSITIFS DE SOUTIEN DU CORPS ASSOCIÉS AUX CORDES DE SAUVETAGE TECHNIQUE 5

8.1 CONCEPTION ET CONSTRUCTION 5
8.1.1 GÉNÉRALITÉS 5
8.2 EXIGENCES 6

9 RENDEMENT 6

9.1 APPAREIL D'ESSAI 6
9.2 PARAMÈTRES D'ESSAI 7
9.3 ESSAIS STATIQUES 7
9.4 ESSAIS DE CHUTE DYNAMIQUE 7

10 DIRECTIVES 8

11 IDENTIFICATION DU FABRICANT 8

12 PARTIE C – QUINCAILLERIE ASSOCIÉE AU SAUVETAGE TECHNIQUE 9

12.1 CONCEPTION ET CONSTRUCTION 9

12.1.1 GÉNÉRALITÉS 9
12.2 EXIGENCES 9

13 RENDEMENT 9

14 DIRECTIVES 9

15 IDENTIFICATION DU FABRICANT 9

16 PARTIE D – EXIGENCES RELATIVES AUX CORDES À LANCER DE SAUVETAGE NAUTIQUE DE CATÉGORIE 1 10

16.1 MATÉRIAUX ET CONSTRUCTION 10
16.1.1 GÉNÉRALITÉS 10
16.2 EXIGENCES 10

17 RENDEMENT 10

17.1 GÉNÉRALITÉS 10
17.2 ESSAI N° 4 – RÉSISTANCE MINIMALE À LA RUPTURE D'UNE NOUVELLE CORDE 10
17.3 ESSAI N° 5 – ALLONGEMENT 11
17.4 ESSAI N° 6 – DIAMÈTRE 11

18 DIRECTIVES 11

19 DIRECTIVES DU FABRICANT 12

FIGURES 13

ANNEXE A (À TITRE INFORMATIF) 17

ANNEXE B (À TITRE INFORMATIF) 19

COMITÉ DE NORMES ULC SUR L'ÉQUIPEMENT ET LES SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE

NOM	ORGANISME REPRÉSENTÉ	RÉGION	CATÉGORIE
W. Stewart (président)	Association canadienne de sécurité incendie	Canada	Membre intéressé à titre divers
R. Aguiar	Service d'inspection des assureurs incendie	Canada	Membre intéressé à titre divers
G. Berger	Hub Fire Engines & Equipment Ltd.	Canada	Producteur
A. Booth	Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario	Ontario	Organisme de réglementation
S. Campbell	United Fire Safety Co. Ltd.	Canada	Producteur
D. Ellwood	Association des pompiers professionnels de l'Ontario	Ontario	Utilisateur
J. Tardif	Snap-Tite Hose Inc.	États-Unis	Producteur
H. Holst	Service d'incendie de Kitchener	Ontario	Utilisateur
R. Laroche	Direction générale de la sécurité incendie	Québec	Organisme de réglementation
D. Leonhardt	Les Textiles Mercedes Limitée	Canada	Producteur
D. Lord	Niedner Ltée/Ltd.	Canada	Producteur
K. McGavney	Clow Canada	Canada	Producteur
S. Meringer	Association canadienne des chefs de pompiers	Canada	Membre intéressé à titre divers
M. Mousseau	Centre interservices des feux de forêt du Canada	Canada	Utilisateur
D. Popowich	Ministère du Travail	Manitoba	Organisme de réglementation
E. Polsom	Alberta Municipal Affairs	Alberta	Organisme de réglementation
J. Ross	Service d'incendie de Montréal	Québec	Utilisateur
D. Roy	Kidde Canada Inc.	Canada	Producteur
E. Skolseg	Mueller Canada Inc.	Canada	Producteur
R. Suche	Fire Apparatus Manufacturers' Association (FAMA)	États-Unis	Producteur
P. Voisine	Ministère de la Défense nationale	Canada	Organisme de réglementation
G. Unger (membre associé)	Laboratoires des assureurs du Canada	Canada	Sans droit de vote
M. Ramlochan (secrétaire)	Normes ULC	Canada	Sans droit de vote

Il s'agit de la liste des membres du comité au moment de l'approbation du présent document. La composition du comité peut avoir changé depuis ce temps.

NORME RELATIVE AUX CORDES DE SAUVETAGE TECHNIQUE ET AUX CORDES À LANCER DE SAUVETAGE NAUTIQUE ET AU MATÉRIEL CONNEXE DES SERVICES D'INCENDIE ET D'URGENCE

PRÉFACE

Il s'agit le présent document constitue la confirmation de la troisième édition de la norme relative aux cordes de sauvetage technique et aux cordes à lancer de sauvetage nautique et au matériel connexe des services d'incendie et d'urgence (norme CAN/ULC-S555).

Cette édition a été approuvée officiellement par le Comité de Normes ULC sur l'équipement et les systèmes de protection incendie et par le Conseil canadien des normes en tant que Norme nationale du Canada.

La présente norme a été élaborée conformément aux exigences du Conseil canadien des normes (CCN) aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes.

Les unités de mesure utilisées dans la présente norme sont celles du système international d'unités (SI). Il se peut que des mesures équivalentes approximatives soient indiquées entre parenthèses. C'est la première mesure qui prime.

Les annexes A et B sont présentées uniquement à titre informatif.

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Tous les avertissements de sécurité doivent être en français et en anglais. Il importe de signaler que certaines autorités canadiennes peuvent exiger que des marquages et/ou des directives d'installation supplémentaires soient dans les deux langues officielles.

Il est possible que certains éléments de la présente norme canadienne soient sujets à des droits en matière de brevet. Normes ULC n'est pas tenu de signaler dans quelles circonstances ces droits en matière de brevet peuvent s'appliquer.

Toute demande d'interprétation de cette norme doit être acheminée à Normes ULC. La demande doit être rédigée de sorte à permettre une réponse « oui » ou « non » en fonction du texte littéral de l'exigence en question.

Cette norme CAN/ULC-S555 fait l'objet d'une maintien continu; chaque révision est approuvée conformément aux exigences du CCN aux fins de l'accréditation d'un organisme d'élaboration de normes. Si aucune modification n'est apportée à la norme durant une période de quatre ans à compter de sa date de publication, l'action de révision, de réaffirmation ou de retrait de la norme doit être engagée.

Toute remarque ou proposition de révision de quelque partie que ce soit de la norme peut être soumise en tout temps. Les propositions doivent être soumises à l'aide de la Demande de proposition du Système d'élaboration des normes conjoint (CSDS) disponible en ligne à l'adresse https://csds.ul.com/canada.

La présente norme est destinée à être utilisée à des fins d'évaluation de la conformité.

1 DOMAINE D'APPLICATION

1.1 Les présentes exigences s'appliquent aux *cordes de sauvetage technique* et aux *cordes à lancer de sauvetage en mer*, ainsi qu'au matériel connexe utilisé par les services de sauvetage.

1.2 La partie A traite des exigences relatives aux *cordes de sauvetage technique* utilisées par les services d'urgence pour faire monter, faire descendre ou déplacer horizontalement deux personnes au plus.

1.3 La partie B traite des exigences relatives aux *dispositifs de soutien du corps* associés à une corde technique, à l'exclusion des *dispositifs de soutien du corps* de classe I.

1.4 La partie C traite des exigences relatives à la *quincaillerie* associée au sauvetage technique.

1.5 La partie D traite des exigences relatives aux *cordes à lancer de sauvetage nautique* utilisées par les services de sauvetage pour amarrer une personne ou la tirer de l'*eau*.

2 PUBLICATIONS DE RÉFÉRENCE

2.1 Les documents mentionnés ci-dessous sont cités comme sources de référence dans le texte de la présente norme. Sauf indication contraire ailleurs dans la présente norme, ces références indiquent l'édition et/ou les révisions du document disponibles à la date de l'approbation de cette norme ULC par le comité.

Documents publiés par l'American Society for Testing and Materials (ASTM)
100 Barr Harbour Drive, PO Box C700, West Conshohocken, PA 19428-2959 États-Unis
Téléphone : 610 832-9585
www.astm.org

- ASTM B117-07a, Standard Test Method of Salt Spray (Fog) Testing
- ASTM D276-00a, Standard Test Methods for Identification of Fibres in Textiles

3 GLOSSAIRE

Remarque : Voici les définitions des termes en *italique* employés dans la présente norme :

ALLONGEMENT DE TRAVAIL — Le changement de longueur d'une corde lorsqu'elle est soumise à la *force de travail de sécurité*.

CONSTRUCTION À GARNISSAGE EN BLOCS — Corde fabriquée sans nœud ni épissure dans les fils de caret, les fils retors, les torons, les tresses ou la corde elle-même.

CORDE À LANCER DE SAUVETAGE NAUTIQUE — Corde conçue pour supporter des personnes dans l'eau ou les tirer de l'*eau*.

CORDE D'ALPINISME — Corde constituée d'une gaine tressée sur une âme continue de fibres parallèles ou torsadées.

CORDE DE SAUVETAGE TECHNIQUE — Corde conçue pour supporter des personnes pendant les opérations des services d'urgence.